

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**MAIRIE DE NICE**

Emmanuelle GAZIELLO  
Conseillère Municipale

Nice, le 15 juillet 2010

Monsieur Christian ESTROSI  
Maire de Nice  
5, rue de l'Hôtel de Ville  
06300 NICE

Réf. : EG /MA /2010-033

Objet : Projet de transfert de la pédiatrie de Larchet à Lentral

Monsieur le Maire,

**Le 8 Juillet dernier, le tribunal de grande instance a débouté et condamné la direction du CHU de Nice à respecter les décisions et avis du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), composé notamment d'une délégation du personnel. Celui-ci avait décidé d'user de son droit à commander des audits externes pour l'aider à émettre un avis éclairé sur ce projet d'ampleur.**

**Un projet que la direction a décidé de mettre en œuvre début Août coûte que coûte, et ce, malgré la décision de justice, empêchant par là même, l'expert désigné pour l'audit de mener sa mission à bien avant le déménagement.**

Suite à mon interpellation sur les risques que ce projet faisait courir à la population et aux personnels, vous avez dans un courrier en date du 29 Janvier dernier, porté à ma connaissance qu' « *en accord avec M. BOUVIER-MULLER, directeur général* », « *un certain nombre de chantiers sociaux seraient lancés en ce début d'année pour renforcer le dialogue social* » au CHU de Nice.

Force est de constater que ce furent de vains mots :

La perte de lits de pédiatrie, la perte du label universitaire de l'onco hématologie, la suppression de personnels, aucune activité supplémentaire (manque en pédopsychiatrie), des urgences inadaptées, le projet médical nécessitant le départ de la clinique Santa Maria (exigée par les tutelles) logée par « Lenval » ET la construction d'un bâtiment face à « Lenval ».  
Or, Santa Maria n'a pas bougé !

Toutes ces inquiétudes ont été balayées sans réponse par la direction qui n'a qu'un seul but : respecter la loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) alors que l'ensemble du corps hospitalier s'est mobilisé contre, et transférer les activités de la fonction publique hospitalière sur les établissements privés lucratifs et non lucratifs.

Une logique qui a mis l'économie mondiale en faillite en favorisant toujours les élites au détriment des "simples" citoyens, en commençant par les plus faibles.

Je vous demande, Monsieur le Maire, aujourd'hui, en tant que Président du CHU de Nice de prendre position concrètement sur ce dossier qui met en jeu la sécurité sanitaire de tout un bassin de population.

En attendant, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en mes sentiments les meilleurs.

Emmanuelle GAZIELLO  
Conseillère Municipale